RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00529
Numéro SIREN : 800 914 160
Nom ou dénomination : ABF

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2017 sous le numéro de dépôt 1145

JEAN-NOEL LEDUC
Audit Commissariat aux Comptes

13, rue Baudin
94160 SAINT MANDE
06 80 27 40 64
jnl@jnleduc.fr

ABF S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 €

Siège social :

ZAC du Bel Air
14-16, avenue Joseph Paxton
77164 FERRIERES EN BRIE

****

R.C.S. MEAUX 800 914 160

****

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Juillet 2016

EXPERT COMPTABLE DIPLOME INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS ILE DE France
COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE, LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE.
N° SIRET 353 061 088 00012 - TVA FR 21353061088000 12

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

****

ABF S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 €

Siège social :

ZAC du Bel Air
14-16, avenue Joseph Paxton
77164 FERRIERES EN BRIE

****

R.C.S. MEAUX 800 914 160

****

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Juillet 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ABF, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Mandé,
Le 30 Décembre 2016

Jean-Noël LEDUC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS



ETATS FINANCIERS .ANNEXES AU RAPPORT

BILAN AU 31 JUILLET 2016

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

ANNEXE AU BILAN

******

Comptes annuels

SAS ABF

14 ave Joseph Paxton
ZAC de Bel Air N°14-16

77164 Ferrières-en-Brie

Exercice clos le : 31 JUILLET 2016

APE : 4639A SIRET : 80091416000018

PAU MONTERO
24 AVENUE CARNOT

Tel: 01 43 97 17 57

Fax: 01 43 97 38 44

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

SAS ABF

14 ave Joseph Paxton
ZAC de Bel Air N°14-16
77164 Ferrières-en-Brie

COMPTES ANNUELS

PAU MONTERO
24 AVENUE CARNOT

94100 SAINT MAUR DES FOSSES
01 43 97 17 57

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/07/2016 12			Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	8 150.00	3 639.59	4 510.41	7 227.08	2 716.67-	37.59-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	8 150.00	3 639.59	4 510.41	7 227.08	2 716.67-	37.59-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	487.05		487.05	103 527.40	103 040.35-	99.53-
	Autres créances	267 856.70		267 856.70	18 929.09	248 927.61	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	17 146.93		17 146.93		17 146.93	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	285 490.68		285 490.68	122 456.49	163 034.19	133.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	293 640.68	3 639.59	290 001.09	129 683.57	160 317.52	123.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/07/2016 12	Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 000)	15 000.00	15 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 500.00	1 500.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 914.14	10 166.04	6 251.90-	61.50-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	69 248.61	6 251.90-	75 500.51	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	89 662.75	20 414.14	69 248.61	339.22
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	30 041.00		30 041.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 327.34	109 269.43	35 942.09-	32.89-
	Dettes fiscales et sociales	379.00		379.00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	96 591.00		96 591.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	200 338.34	109 269.43	91 068.91	83.34
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	290 001.09	129 683.57	160 317.52	123.62
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	200 338.34	109 269.43		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/07/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 839 221.28		1 839 221.28	106 080.56	1 733 140.72	NS
Production vendue de biens	14.96-		14.96-		14.96-	
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	1 839 206.32		1 839 206.32	106 080.56	1 733 125.76	NS
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0.92	0.31	0.61	196.77
Total des Produits d'exploitation (I)			1 839 207.24	106 080.87	1 733 126.37	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 574 319.44	75 285.59	1 499 033.85	NS
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			158 220.70	36 122.68	122 098.02	338.01
Impôts, taxes et versements assimilés			972.00		972.00	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 716.67	922.92	1 793.75	194.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 123.14	1.58	2 121.56	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 738 351.95	112 332.77	1 626 019.18	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			100 855.29	6 251.90-	107 107.19	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2016 12	Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	107.68		107.68	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	107.68		107.68	
2. Résultat financier (V-VI)	107.68-		107.68-	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	100 747.61	6 251.90-	106 999.51	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	31 499.00		31 499.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 839 207.24	106 080.87	1 733 126.37	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 769 958.63	112 332.77	1 657 625.86	NS
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	69 248.61	6 251.90-	75 500.51	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont interêts concernant les entreprises liées

SAS ABF
77164 Ferrières-en-Brie

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	NA
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des immobilisations corporelles	NA
Evaluation des amortissements	7
Titres immobilisés	7
Créances immobilisées	7
Evaluation des matières et marchandises	NA
Dépréciation des stocks et en cours	NA
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Avances ou crédits alloués aux dirigeants	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	9
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	9
Rémunération des dirigeants	9
Ventilation de l'effectif moyen	NA
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	9
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	9
Honoraires des commissaires aux comptes	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	NA
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS ABF
77164 Ferrières-en-Brie

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	10
Liste des filiales et participations	NA

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	NA
Transferts de charges	NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société HIESTAND a modifié sa dénomination sociale et devient désormais ABF.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La société ABF a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.
La société ABF a adhéré au nouveau groupe d'intégration ayant pris effet le 1er août 2015.
La société tête d'intégration fiscale redevable de l'impôt est la société ARYZTA France Sas.
L'impôt provisionné dans la Sas ABF correspond à l'impôt réellement dû en l'absence d'intégration.
En application de la nouvelle convention d'intégration fiscale les économies d'impôts réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère, sous réserve de la

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

réallocation de ces économies aux filiales présentant un résultat déficitaire dans la limite et au prorata de l'économie d'impôt disponible.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 150		
TOTAL GENERAL	8 150		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			8 150	
TOTAL GENERAL			8 150	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	923	2 717		3 640
TOTAL GENERAL	923	2 717		3 640

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 717				
TOTAL GENERAL	2 717				

SAS ABF
77164 Ferrières-en-Brie

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	487	487	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 482	10 482	
Groupe et associés	252 918	252 918	
Débiteurs divers	4 457	4 457	
TOTAL	268 344	268 344	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	73 327	73 327		
Autres impôts taxes et assimilés	379	379		
Groupe et associés	30 041	30 041		
Autres dettes	96 591	96 591		
TOTAL	200 338	200 338		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000		15 000		15 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 457
Total	4 457

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 820
Dettes fiscales et sociales	379
Autres dettes	96 591
Total	108 790

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Charges et produits constatés d'avance

Néant

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	257 375		
Emprunts et dettes financières diverses	30 041		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Négoce	1 839 206
Total	1 839 206

Répartition par secteur géographique	Montant
France	1 839 206
Total	1 839 206

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Néant

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	108	
Dont entreprises liées	28	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	100 748	31 499
Résultat comptable (hors participation)	100 748	31 499

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 410 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 410 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ARYZTA	AG	632951000	Zurich (Suisse)

Méthode de consolidation retenue : intégration globale.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/07/2012	31/07/2013	31/07/2014	31/07/2015	31/07/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			15 000	15 000	15 000
Nbre des actions ordinaires existantes			15 000	15 000	15 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			88 990	106 081	1 839 206
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			17 499	5 329-	103 464
Impôts sur les bénéfices			5 833		31 499
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			11 666	6 252-	69 249
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			0.78	0.36-	4.80
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			0.78	0.42-	4.62
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

ABF
Société par actions simplifiée au capital de 15.000 euros
ZAC de Bel Air 14-16 avenue Joseph Paxton, 77164 Ferrières-en-Bire
800 914 160 RCS Meaux
(la "***Société***")

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 31 JANVIER 2017

[...]

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2016, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 juillet 2016, tels qu'il lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 69.248,61 euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'Associé Unique prend acte de ce que la Société n'a engagé aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés telles que visées à l'article 39-4 dudit code pour l'exercice clos le 31 juillet 2016.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve la proposition du président et décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice, soit 69.248,61 euros, au compte "Report à nouveau" qui est en conséquence porté de 3.914,14 euros à 73.162,75 euros.

Compte tenu de cette affectation, l'Associé Unique prend acte de ce que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 89.662,75 euros répartis ainsi qu'il suit :

Capital social ..... 15.000,00 €
Réserve légale ..... 1.500,00 €
Report à nouveau ..... 73.162,75 €

Capitaux propres ..... ***89.662,75 €***

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associé Unique prend acte de ce qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

[...]

Extrait certifié conforme par le président

M. Frédéric Giraud
Président

JEAN-NOEL LEDUC
Audit Commissariat aux Comptes

13, rue Baudin
94160 SAINT MANDE
06 80 27 40 64
jnl@jnleduc.fr

ABF S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 €

Siège social :

ZAC du Bel Air
14-16, avenue Joseph Paxton
77164 FERRIERES EN BRIE

****

R.C.S. MEAUX 800 914 160

****

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Juillet 2016

EXPERT COMPTABLE DIPLOME INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS ILE DE France
COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE, LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE.
N° SIRET 353 061 088 00012 - TVA FR 21353061088000 12

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

****

ABF S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 €

Siège social :

ZAC du Bel Air
14-16, avenue Joseph Paxton
77164 FERRIERES EN BRIE

****

R.C.S. MEAUX 800 914 160

****

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Juillet 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ABF, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Mandé,
Le 30 Décembre 2016

Jean-Noël LEDUC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS



ETATS FINANCIERS .ANNEXES AU RAPPORT

BILAN AU 31 JUILLET 2016

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

ANNEXE AU BILAN

******

Comptes annuels

SAS ABF

14 ave Joseph Paxton
ZAC de Bel Air N°14-16

77164 Ferrières-en-Brie

Exercice clos le : 31 JUILLET 2016

APE : 4639A SIRET : 80091416000018

PAU MONTERO
24 AVENUE CARNOT

Tel: 01 43 97 17 57

Fax: 01 43 97 38 44

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

SAS ABF

14 ave Joseph Paxton
ZAC de Bel Air N°14-16
77164 Ferrières-en-Brie

COMPTES ANNUELS

PAU MONTERO
24 AVENUE CARNOT

94100 SAINT MAUR DES FOSSES
01 43 97 17 57

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/07/2016 12			Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	8 150.00	3 639.59	4 510.41	7 227.08	2 716.67-	37.59-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	8 150.00	3 639.59	4 510.41	7 227.08	2 716.67-	37.59-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	487.05		487.05	103 527.40	103 040.35-	99.53-
	Autres créances	267 856.70		267 856.70	18 929.09	248 927.61	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	17 146.93		17 146.93		17 146.93	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	285 490.68		285 490.68	122 456.49	163 034.19	133.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	293 640.68	3 639.59	290 001.09	129 683.57	160 317.52	123.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/07/2016 12	Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 000)	15 000.00	15 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 500.00	1 500.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 914.14	10 166.04	6 251.90-	61.50-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	69 248.61	6 251.90-	75 500.51	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	89 662.75	20 414.14	69 248.61	339.22
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	30 041.00		30 041.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 327.34	109 269.43	35 942.09-	32.89-
	Dettes fiscales et sociales	379.00		379.00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	96 591.00		96 591.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	200 338.34	109 269.43	91 068.91	83.34
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	290 001.09	129 683.57	160 317.52	123.62
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	200 338.34	109 269.43		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/07/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 839 221.28		1 839 221.28	106 080.56	1 733 140.72	NS
Production vendue de biens	14.96-		14.96-		14.96-	
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	1 839 206.32		1 839 206.32	106 080.56	1 733 125.76	NS
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0.92	0.31	0.61	196.77
Total des Produits d'exploitation (I)			1 839 207.24	106 080.87	1 733 126.37	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 574 319.44	75 285.59	1 499 033.85	NS
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			158 220.70	36 122.68	122 098.02	338.01
Impôts, taxes et versements assimilés			972.00		972.00	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 716.67	922.92	1 793.75	194.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 123.14	1.58	2 121.56	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 738 351.95	112 332.77	1 626 019.18	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			100 855.29	6 251.90-	107 107.19	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2016 12	Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	107.68		107.68	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	107.68		107.68	
2. Résultat financier (V-VI)	107.68-		107.68-	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	100 747.61	6 251.90-	106 999.51	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	31 499.00		31 499.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 839 207.24	106 080.87	1 733 126.37	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 769 958.63	112 332.77	1 657 625.86	NS
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	69 248.61	6 251.90-	75 500.51	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont interêts concernant les entreprises liées

SAS ABF
77164 Ferrières-en-Brie

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	NA
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des immobilisations corporelles	NA
Evaluation des amortissements	7
Titres immobilisés	7
Créances immobilisées	7
Evaluation des matières et marchandises	NA
Dépréciation des stocks et en cours	NA
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Avances ou crédits alloués aux dirigeants	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	9
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	9
Rémunération des dirigeants	9
Ventilation de l'effectif moyen	NA
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	9
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	9
Honoraires des commissaires aux comptes	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	NA
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS ABF
77164 Ferrières-en-Brie

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	10
Liste des filiales et participations	NA

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	NA
Transferts de charges	NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société HIESTAND a modifié sa dénomination sociale et devient désormais ABF.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La société ABF a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.
La société ABF a adhéré au nouveau groupe d'intégration ayant pris effet le 1er août 2015.
La société tête d'intégration fiscale redevable de l'impôt est la société ARYZTA France Sas.
L'impôt provisionné dans la Sas ABF correspond à l'impôt réellement dû en l'absence d'intégration.
En application de la nouvelle convention d'intégration fiscale les économies d'impôts réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère, sous réserve de la

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

réallocation de ces économies aux filiales présentant un résultat déficitaire dans la limite et au prorata de l'économie d'impôt disponible.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 150		
TOTAL GENERAL	8 150		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			8 150	
TOTAL GENERAL			8 150	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	923	2 717		3 640
TOTAL GENERAL	923	2 717		3 640

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 717				
TOTAL GENERAL	2 717				

SAS ABF
77164 Ferrières-en-Brie

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	487	487	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 482	10 482	
Groupe et associés	252 918	252 918	
Débiteurs divers	4 457	4 457	
TOTAL	268 344	268 344	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	73 327	73 327		
Autres impôts taxes et assimilés	379	379		
Groupe et associés	30 041	30 041		
Autres dettes	96 591	96 591		
TOTAL	200 338	200 338		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000		15 000		15 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 457
Total	4 457

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 820
Dettes fiscales et sociales	379
Autres dettes	96 591
Total	108 790

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Charges et produits constatés d'avance

Néant

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	257 375		
Emprunts et dettes financières diverses	30 041		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Négoce	1 839 206
Total	1 839 206

Répartition par secteur géographique	Montant
France	1 839 206
Total	1 839 206

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Néant

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	108	
Dont entreprises liées	28	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	100 748	31 499
Résultat comptable (hors participation)	100 748	31 499

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 410 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 410 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ARYZTA	AG	632951000	Zurich (Suisse)

Méthode de consolidation retenue : intégration globale.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/07/2012	31/07/2013	31/07/2014	31/07/2015	31/07/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			15 000	15 000	15 000
Nbre des actions ordinaires existantes			15 000	15 000	15 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			88 990	106 081	1 839 206
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			17 499	5 329-	103 464
Impôts sur les bénéfices			5 833		31 499
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			11 666	6 252-	69 249
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			0.78	0.36-	4.80
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			0.78	0.42-	4.62
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					